



Non à la fermeture des urgences de l'Hôtel Dieu Non au confinement des revendications Oui à la liberté d'expression et de manifestation

Alors que les hôpitaux se remplissent de patients nécessitant des traitements lourds, alors que des malades sont déplacés dans d'autres régions et même à l'étranger, la décision de la direction de l'AP-HP et de son directeur Martin Hirsch de fermer les urgences de l'Hôtel Dieu apparaît comme une véritable provocation.

D'un côté on déprogramme des hospitalisations jugées médicalement urgentes et prévues depuis des mois, souvent retardées depuis le printemps pour cause de première vague, et de l'autre on se prive de la capacité d'accueil du seul hôpital des 9 premiers arrondissements de Paris. Ce n'est pas acceptable !

Face à cette décision brutale, une assemblée générale des personnels était prévue vendredi 6 novembre dans l'hôpital. La direction de l'AP-HP, peut-être même du ministère, a décidé de procéder à la fermeture des grilles de l'hôpital, contraignant les participants à l'AG à se réunir sur le parvis de l'hôpital.

Les forces de l'ordre, présentes en nombre - on est à deux pas de la Préfecture de police - ont alors entamé une série de verbalisations des participants. Aucune vérification des attestations n'a été faite, seul l'objectif de verbaliser, de faire régner la peur et d'imposer le passage en force ont présidé à cette opération.

Coûte que coûte, ce gouvernement veut passer en force pour imposer pendant l'état d'urgence, dont le caractère sanitaire est plus que douteux, une décision prise de longue date. Il tente de mettre en œuvre en pleine crise sanitaire ce qu'il avait été contraint de repousser en 2013 devant le soulèvement des personnels mais aussi de la population. Honte à ceux qui organisent cela !

Les Unions départementales CGT et FO étaient présentes ce vendredi aux côtés des personnels. Elles soutiennent sans réserve les légitimes revendications des personnels de l'hôpital, exigent la réouverture du service des urgences, la réaffectation des agents dans leur service et la mise à disposition de l'ensemble des structures de soins pour la santé des habitants au cœur de Paris.

Elles exigent l'annulation *sine die* des procès verbaux établis ce vendredi 6 novembre, la réouverture du service et décident, pour ce faire, de demander audience au Préfet de Paris ainsi qu'au directeur de l'AP-HP, M. Martin Hirsch.

Paris, le 12 novembre 2020